



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 5 mai 2025 à 19h, à l'Hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Réduire la marge avant d'un bâtiment principal de 9m à 7,9m. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

Identification du site concerné : 4801 rue Buisson
Lot 3 673 711 et 4 173 317 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 16 avril 2025.

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier